



Ségolène Royal

candidate à l'élection présidentielle

Direction de l'action culturelle de la SCAM
5, avenue Vélasquez
75008 PARIS

Paris, le 11 avril 2007

Aujourd'hui nous demandons à l'État qu'il rende au public ce qu'il lui doit : le goût de la découverte, l'appétit pour la culture, le désir de lecture.

Nous demandons que les journalistes, les critiques, les réalisateurs puissent aujourd'hui réaliser à la télévision, aux heures de grande écoute, des portraits d'écrivains, des entretiens voire des émissions de plateau véritablement dédiés à la littérature. Nous demandons que soit donnée la parole aux auteurs, avec intelligence et respect, afin que leurs œuvres soient accessibles au plus grand nombre.

Ce Manifeste, signé par des écrivains, des réalisateurs, des journalistes, des libraires et des personnalités du monde littéraire et de l'édition, sera envoyé aux candidats à l'élection présidentielle. Leurs réponses et leurs engagements, décisifs pour notre avenir, seront par nos soins, publiés dans la presse.

Mesdames, Messieurs,


J'ai pris connaissance de votre manifeste qui souhaite qu'une meilleure place soit faite dans les médias audiovisuels à la création contemporaine de qualité et notamment aux auteurs. Votre revendication rejoint plusieurs de mes préoccupations en matière de politique culturelle.

En tout premier lieu, l'éducation du plus grand nombre. Je n'oublie pas que les fréquences, ce bien rare, ne sont concédées aux chaînes de télévision qu'en contrepartie d'un cahier des charges qui leur impose des obligations en matière d'éducation. Je ne pense pas qu'en matière culturelle, ces obligations soient aujourd'hui bien remplies. Le service public, bien évidemment, doit en la matière être exemplaire. C'est pourquoi je souhaite que la Haute Autorité du pluralisme que je mettrai en place, qui remplacera le CSA et dont les membres seront désignés à la majorité des deux tiers du Parlement, puisse aussi poser toutes les questions sur la qualité des programmes.

.../...

La deuxième préoccupation, c'est le livre et notamment sa diffusion. Peut-on imaginer nos villes sans libraires ? Les libraires sont bien autre chose, on le sait, que des marchands de livres. Ce sont des conseils, ce sont des découvreurs, des incitateurs, des repères. Je souhaite que les dispositifs de la loi Saeur qui ont fait leur preuve pour éviter la fermeture d'un grand nombre de cinémas d'art et d'essai et de proximité puisse aussi s'appliquer pour les librairies afin que puisse se maintenir en centre-ville un réseau dense de librairies de qualité.

La troisième préoccupation, c'est le statut des auteurs. Pour l'ensemble des disciplines je souhaite que l'on puisse prendre des dispositions visant à revaloriser la situation de l'auteur et ses modes de rémunération. Il n'y a pas de création sans auteur et il n'y a pas d'auteur sans droit d'auteur. Tout est lié. Je suis certaine que dans une société qui sera plus favorable à la culture et à la création, les auteurs seront davantage respectés et qu'ils auront de meilleures conditions pour créer et diffuser leurs œuvres. C'est le projet que j'ai pour la France car le socialisme, comme disait François Mitterrand, est avant tout un projet culturel.



Ségolène ROYAL